Comment aménager le Lac d'Hofstade.

D'ANNÉE en année, le succès du lac d'Hofstade va grandissant. Durant l'été dernier, les journaux du pays entier réclamèrent unanimement l'aménagement de cette plage populaire.

Le Gouvernement s'est, à son tour, intéressé à cette grande question d'hygiène publique et vient de nommer une commission chargée d'étudier les différents problèmes qu'elle soulève.

Le moment paraît donc venu d'étudier la manière d'aménager cet endroit unique et de montrer le parti merveilleux qu'on pourrait en tirer.

La présente étude est inspirée par des observations faites sur place pendant de longues années. Rien n'a été laissé au hasard. Ce projet a été élaboré, après mûre réflexion, en tenant compte de la nature du sol, de la hauteur des berges, de la direction prédominante des vents, de la position du soleil ainsi que des préférences du public.

Il est hors de doute que les bénéfices résultant de l'exploitation de cette plage seraient suffisants pour en couvrir les frais d'entretien et d'aménagement, puisque des milliers de baigneurs accouraient journellement à Hofstade, les années précédentes, alors que rien n'y était encore organisé.

La première question qu'il importe de rechercher est de savoir les motifs pour lesquels le public est attiré par ce site, car tout projet d'aménagement devra en tenir compte et en tirer parti.

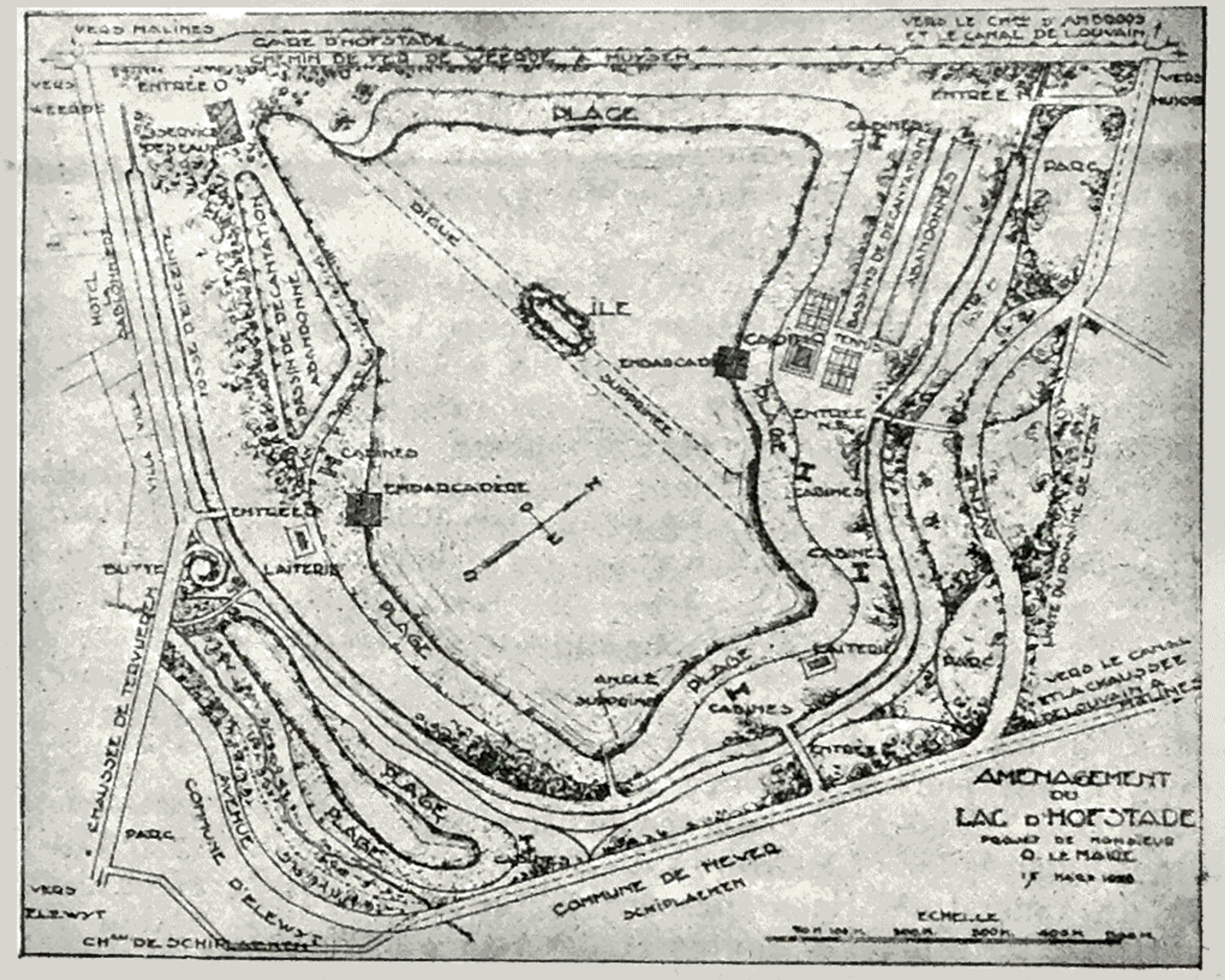

L'engouement du public provient de ce que ce lieu de villégiature idéal réunit, à la fois, les plaisirs de la mer et ceux de la campagne et que, par sa situation à deux pas de la capitale, il présente, en outre, l'immense avantage de supprimer ou de réduire les frais de séjour et de déplacement.

Le conseil communal de Muysen a fort bien compris cette situation en émettant, le 27 avril 1928, un vœu réclamant l'aménagement du lac d'Hofstade en parc national avec plage.

Le domaine de l'Etat, qui entoure le lac, devrait donc être transformé en parc, de manière à conserver ce site admirable et à offrir, aux baigneurs, de grands espaces pour camper, se promener, se reposer et se distraire.

Ce parc devrait être conçu dans le genre des « commons » que l'on rencontre dans la plupart des villes, en Angleterre. Comme on le sait, les « commons » sont des parcs publics où le site primitif a été conservé. On y a simplement tracé une route et quelques sentiers. Le public y circule librement, en tous sens, et s'installe où bon lui semble. Sous ce rapport, le parc de Richmond représente bien ce qui devrait être créé à Hofstade.

Ce parc constituerait l'écrin qui ferait valoir le lac, attrait principal du site, car c'est bien pour lui que les foules accourent à Hofstade et que les Bruxellois délaissent la capitale. Le lac les attire parce que le calme reposant de ses flots bleus, sa plage de sable blanc, ses bains rafraîchissants et son soleil du Midi leur donnent l'illusion d'un séjour à la mer.

La situation d'Hofstade, au centre du pays, permet, en outre, aux Bruxellois, d'en jouir durant tout l'été, tandis que le séjour au littoral est limité à la longueur du congé, qui coïncide, trop souvent, malheureusement, avec une période de mauvais temps.

Après avoir étudié les causes de l'engouement du public pour Hofstade, on doit examiner les facteurs qui sont de nature à contribuer à son succès.

Sous ce rapport, les moyens de communications jouent un rôle important. Au point de vue ferroviaire, ils sont, actuellement, quasi inexistants. Les gares les plus proches se trouvent à trois quarts d'heure de marche d'Hofstade: Weerde, sur la ligne Bruxelles-Anvers, et Hever, sur la ligne Louvain-Malines.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible que l'administration de ce domaine de l'Etat, comprenant le lac et les environs (150 hectares), est confiée à la Société Nationale des Chemins de Fer et que des terrassements, pour l'établissement d'une gare, ont été exécutés, dès avant la guerre, à côté du lac, le long de la voie ferrée.

Les seuls moyens de locomotion qu'on y rencontre actuellement émanent de sociétés particulières: une ligne d'autobus vers Vilvorde et une flottille de bateaux vers Malines.

Nous croyons qu'il aura suffi de signaler cette situation paradoxale à l'honorable M. Lippens, notre actif et habile ministre des Chemins de Fer, pour que la gare d'Hofstade soit enfin construite et ouverte au public.

Actuellement, par suite de l'absence de communications ferroviaires faciles, beaucoup hésitent à se rendre à Hofstade, soit par un temps trop chaud ou incertain, soit à cause des fatigues de la marche. Si, malgré cet état de choses, des milliers de personnes se rendent cependant à Hofstade-Plage, il est incontestable que le nombre de baigneurs, ainsi que les bénéfices des Chemins de Fer, seraient augmentés dans des proportions énormes, si les moyens de communications étaient améliorés.

Au point de vue routier, Hofstade pourrait, moyennant peu de travaux, être admirablement desservie. En effet, la chaussée de Tervueren à Malines longe le lac et les routes de Bruxelles-Anvers et de Louvain-Malines passent à proximité. Il suffirait de relier ces routes et de créer quelques avenues dans les abords du lac.

Le travail le plus urgent serait de relier la chaussée Louvain-Malines à celle de Tervueren-Malines, en pavant et en élargissant l'avenue du Trianon, qui longe le côté S.-E. du lac, et en construisant, à cet endroit,un pont sur le canal de Louvain.

Les communications de toute cette partie du Brabant y gagneraient énormément, car il n'existe actuellement aucun pont sur le canal, entre Malines et Campenhout.

Quant au lac lui-même, son aménagement devra être minutieusement étudié, en tenant compte des différents facteurs que nous avons énumérés au début de cet article, faute de quoi l'on s'exposerait à de graves mécomptes.

Ainsi, la plage est plus belle et plus agréable du côté N.-E., pour les motifs exposés dans une étude précédente. C'est donc de ce côté qu'on devra procéder aux premiers aménagements : création d'une plage en pente douce pour les bains, édification de cabines de bains, d'une laiterie et d'un restaurant (qu'on dénommerait casino).

Ces constructions devraient être conçues dans un style à la fois simple et pittoresque, telles ces charmantes villas qui s'élèvent sur le littoral belge, notamment au Zoute.

Des courts de tennis seraient également créés au bord du lac, ainsi que des embarcadères, pour amarrer la flotille qui compterait rapidement de nombreuses unités.

Un autre facteur contribuant au succès d'Hofstade est l'étendue immense de sa nappe d'eau. L'attrait du lac est, en quelque sorte, proportionnel à sa superficie. La suppression de la digue de sable, qui le coupe actuellement en deux parties, constituerait un embellissement notable, qui en doublerait le charme.

Le sable provenant des divers travaux servirait à élever une butte au bord de la route de Tervueren. De son sommet, on découvrirait le panorama d'Hofstade-Plage.

Quant au réservoir qui se trouve du côté sud du lac, il servirait de bassin de natation populaire et gratuit; un droit d'entrée serait réclamé dans la partie comprise dans les fossées d'enceinte, afin de faire face aux frais d'entretien et d'organisation de cette nouvelle station balnéaire.

L'aménagement du lac d'Hofstade doterait la Belgique d'une plage intérieure à proximité de la capitale, comme il en existe à l'étranger, et permettrait, à des milliers de nos compatriotes, de trouver, à peu de frais, des distractions saines et le grand air. Il contribuerait à l'amélioration de la santé publique et à la prospérité du pays.

Ce serait une œuvre nationale à réaliser pour commémorer le centenaire de la Belgique, un travail d'utilité publique, qui profiterait aussi aux générations futures.

Octave le Maire.

Excursion à Folkestone. — Dimanche 15 août.

Voir partie officielle (pages vertes).